

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 18 décembre 2020	N° 2020-505

Convocation du 11 décembre 2020

Aujourd'hui vendredi 18 décembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESCIANA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Stephanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI
M. Nicolas FLORIAN à M. Patrick BOBET
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY
Mme Eva MILLIER à M. Gwénaél LAMARQUE
M. Patrick PUJOL à M. Dominique ALCALA

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE de 14h30 à 16h20
M. Jean TOUZEAU à M. Jean-François EGRON à partir de 15h30
M. Patrick PAPADATO à Mme Nadia SAADI de 10h30 à 11h
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h10
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN à partir de 16h
M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 15h30
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Kévin SUBRENAT à partir de 15h10
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabien ROBERT à partir de 15h
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PESCIANA à partir de 15h30
M. Olivier CAZAUX à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 14h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h
M. Didier CUGY à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 15h30
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Béatrice SABOURET à partir de 12h45
M. Stéphane GOMOT à Mme Eve DEMANGE à partir de 14h30
Mme Fabienne HELBIG à M. Thomas CAZENAVE jusqu'à 11h
M. Thierry MILLET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 15h55
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 15h25
M. Michel POIGNONEC à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 14h40
Mme Nadia SAADI à Mme Delphine JAMET à partir de 16h20
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 12h45

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 18 décembre 2020	Délibération
	Inspection générale des services Direction Contrôle de gestion	N° 2020-505

SPL Aéroport - Rapport administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de l'article 1531-1 du Code général des collectivités territoriales - Rapport 2020 - Exercice 2019 - Information du Conseil métropolitain

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport se propose de faire un point synthétique sur la Société publique locale (SPL) BORDEAUX AEROPARC, société publique locale créée en décembre 2011, dont Bordeaux Métropole est actionnaire à hauteur de 50 % du capital (25 % par la ville de Mérignac, 16,8 % par la ville de Saint-Médard-en-Jalles et 8,20 % le Haillan).

1/ La vie sociale et l'activité de la SPL a été marquée par :

Pour Bordeaux Métropole, M. Nicolas FLORIAN a été désigné en remplacement de M. Patrick BOBET par délibération du conseil métropolitain du 26 avril 2019.

Suite aux élections métropolitaines et municipales de mars et juin 2020, les administrateurs représentant les quatre actionnaires ont été remplacés :

- pour Bordeaux Métropole, M. Jacques MANGON, M. Bastien RIVIERES, Mme Marie RECALDE et M. Thierry TRIJOLET ont été désignés par délibération du Conseil métropolitain du 24 juillet 2020,
- pour la commune de Mérignac, M. Alain ANZIANI et Marie RECALDE ont été désignés par le Conseil Municipal du 10 juillet 2020,
- pour la commune du Haillan, Madame Andréa KISS a été désignée par le Conseil municipal du 10 juin 2020,
- pour la commune de Saint Médard-en-Jalles, M. Stéphane DELPEYRAT a été désigné par le Conseil municipal du 18 juillet 2020.

La SPL BORDEAUX AEROPARC, a pour objet de réaliser, pour le compte de ses collectivités actionnaires dans un périmètre géographique des trois communes de l'Aéroport, des opérations d'aménagement, de construction et d'exploitation immobilière.

Le but de la SPL Bordeaux Aéroport est de servir d'outil d'aménagement, de promotion et d'implantation d'entreprises.

L'année 2019 est marquée par un taux d'occupation en fin d'année de 98 % pour le centre d'affaires ABC et de 100 % pour le centre d'affaires Aéronum.

2/ La situation financière 2019 :

Le chiffre d'affaires de la SPL Bordeaux Aéroparc est en hausse puisqu'il passe de 578 K€ au 31/12/2018 à 703 K€ au 31/12/2019, soit une augmentation de 22 %.

Entre 2018 et 2019, les charges d'exploitation augmentent dans les mêmes proportions que les produits d'exploitation, soit + 22 % (+ 129 K€). Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des achats et charges externes.

Le résultat net de la SPL Bordeaux Aéroparc est positif et s'élève à 2 K€ au 31/12/2019, pour une situation nette au bilan de 541 K€.

La trésorerie nette reste confortable pour un montant de 479 K€.

3/ Les perspectives 2020 :

Les perspectives de développement d'activité pour 2020 sont les suivantes :

- concernant le centre d'affaires Aéronum, la SPL va continuer la gestion des espaces et négocier avec le propriétaire des lieux, la prolongation du bail qui arrive à son terme en juin 2020 avec pour objectif, la conclusion d'un bail court (2 ans) en attendant la livraison du nouveau site,
- sur le centre ABC, il s'agira de gérer les sorties d'entreprises (6 en prévision) et les entrées de nouveaux projets. Pour le HUB IA (Intelligence artificielle) : prévision d'une prise à bail de 248 m2 pour la création d'un incubateur IA dédié à la maintenance prédictive aéronautique (lieu envisagé sur le site Pelus Plaza à Mérignac). Il est également prévu l'ouverture d'un site pour des ateliers sur la commune de Saint Médard-en Jalles.

S'agissant du projet Cœur Aéroparc, les travaux à mener sur 2020 sont les suivants :

- ✓ signature du BEFA (Bail en l'Etat Futur d'Achèvement),
- ✓ négociation bancaires (découvert, avances de trésorerie, cautionnement),
- ✓ choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage déléguée,
- ✓ définition des espaces intérieurs (à affiner avec le promoteur),
- ✓ lancement et suivi des travaux avec une assistance à maîtrise d'ouvrage (début des travaux prévu pour fin 2020/début 2021),
- ✓ commercialisation à lancer en fin d'année 2020, identification de prospects aéronautiques,
- ✓ définition des futurs services qui seront intégrés dans le bâtiment.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport présenté par l'administrateur représentant Bordeaux Métropole au sein du Conseil d'administration de la SPL AEROPARC, au titre de l'exercice 2019.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 18 décembre 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 22 DÉCEMBRE 2020	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT
PUBLIÉ LE : 22 DÉCEMBRE 2020	